

Québec français



## L'Ordre de Bon-Temps et les influences festives et littéraires de la Renaissance

Bernard Émont

Numéro 142, été 2006

Les écrits de la Nouvelle-France

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/49757ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Émont, B. (2006). L'Ordre de Bon-Temps et les influences festives et littéraires de la Renaissance. *Québec français*, (142), 64–67.



# L'Ordre de Bon-Temps

## ET LES INFLUENCES FESTIVES ET LITTÉRAIRES DE LA RENAISSANCE

par Bernard Émont\*

Illustration de l'Ordre du Bon-Temps. Source : Centre d'études acadiennes, Université de Moncton, [www2.umoncton.ca/](http://www2.umoncton.ca/)



Dans ces temps de commémoration de la fondation de l'Acadie (et de la Nouvelle-France), il est de bon ton de se référer à la création de « l'Ordre de bon temps » par Champlain et Lescarbot<sup>1</sup>, peu de temps avant le 14 novembre 1606. Ce dernier avait improvisé une sorte de ballet nautique sur les eaux de Port-Royal, qui s'était terminé par un copieux banquet, pour fêter le retour inespéré des explorateurs (Poutrincourt, Champlain et quelques autres) partis en reconnaissance sur les côtes du continent. Champlain aurait proposé le premier de créer quelque chose de plus durable, qui réponde d'abord aux nécessités de la vie quotidienne et à la première : celle d'assurer l'approvisionnement régulier de la table du maître en viande et poisson frais, qui avaient tant manqué lors de l'hivernement à Sainte-Croix. Comme le résume bien Lescarbot, il s'agissait de se tenir « nettement et joyeusement quant aux vivres ». Et l'on se souvient de la description pittoresque qu'en fait l'avocat, soulignant, à côté des avantages matériels, voire gastronomiques qu'il apportait (« nous y avons fait ordinairement aussi bonne chère que nous sçaurions faire en [la]rue aux ours et à moins de frais ») l'aspect festif de l'Ordre : « c'estoit le grand festin, là où l'Architriclin, ou maître d'hotel [que les sauvages appellent Atoctégic] ayant fait préparer toutes ces choses au cuisinier, marchait la serviette à l'épaule, le baton d'office en main et le colier de l'ordre au col qui valoit plus de quatre escus, et tous ceux d'icelui ordre après lui, portans chacun son plat. Le même estoit au dessert, non toutefois avec tant de suite et au soir avant rendre grâce à Dieu, il resinioit le collier de l'Ordre avec un verre de vin à son successeur en la charge, et buvoient l'un à l'autre<sup>2</sup> ».

Il est dommage que cet événement, qui fait l'objet de maint rappel officiel, et est devenu l'emblème de la joie de vivre des premiers colons français en Amérique – voire des colons européens, puisqu'en 1606, il n'y en avait pas d'autres ! –, n'ait pas fait l'objet d'une étude plus approfondie. Cette initiative hors du commun, dans une colonie à peine installée, a pourtant fasciné plus d'un historien, sans que les zones d'om-



bre concernant cette fondation et ses antécédents possibles dans l'ancienne métropole aient été autrement analysés.

### Questions de syntaxe et de sémantique

Faut-il parler, comme on le fait couramment, d'« Ordre du bon temps », ou comme on le lit parfois, « d'Ordre de Bon Temps » ? Cette hésitation n'avait pas échappé à un historien spécialiste de cette période, le père Léandre d'Entremont. Dans un document laissé à sa mort, où il établit la présence de Claude de Saint Étienne de Latour et de son fils Charles à Port-Royal, en 1606, et leur vraisemblable participation à l'Ordre en question, il s'interroge sur le nom exact. Il remarque que l'enregistrement d'une association anglophone par le bureau d'information de la province de Nouvelle-Écosse se référant à l'Ordre lui donne pour intitulé, en anglais, « The Order of Good Times », tout en mentionnant comme original français « L'Ordre de Bon Temps ». Mais il conclut un peu vite que ce devait être là une anomalie, puisque Rameau de Saint-Père, une autorité pour les Acadiens à propos de leur passé, citant Lescarbot, parle de « l'Ordre du bon temps<sup>3</sup> ».

Regardons de près ce qu'il en est. Les deux seuls textes contemporains de l'événement, dus à deux témoins qui en sont aussi de près ou de loin les investigateurs, ceux de Champlain et de Lescarbot, portent l'un « Ordre de bontemps<sup>4</sup> » et l'autre « Ordre de Bon-Temps ». Remarquons d'abord le « de » à la place de « du » : c'est cette forme du partitif qui devrait apparaître si la détermination du mot Ordre

rapportait celui-ci à la notion banale et courante de « le bon temps » désignant les heures festives où, loin des soucis quotidiens, l'on se donne du plaisir – celui de la table entre autres, par opposition au « mauvais temps », dont ces plaisirs sont exclus, sauf à admettre qu'il s'agit là d'un archaïsme, remontant au Moyen Âge, archaïsme qui ne pourrait porter, en ce début de XVII<sup>e</sup> siècle, que sur une locution figée. Or c'est en vain que l'on cherchera trace d'une telle locution (comme nous l'avons fait) dans les dictionnaires spécialisés (Godefroy et Huguet<sup>5</sup>).

Par ailleurs, il y a, chez Lescarbot, très scrupuleux au matière orthographique<sup>6</sup>, deux majuscules, l'une à « Bon », l'autre à « Temps », tandis que Champlain, généralement moins scrupuleux sur le chapitre des majuscules (dans *Des Sauvages* de 1603, il écrit *cap aux Oies*, pour désigner un cap qu'il vient de nommer, et quelques lignes plus loin, *cap aux oies*), écrit tout de même « bontemps » en un seul mot : tout se passe comme si, chacun à sa manière, avait voulu souligner qu'il n'y avait pas le simple renvoi à une notion abstraite et générale, mais à une notion singulière, personnifiée, comme le marque le recours aux majuscules et la fusion ou quasi fusion des termes « bon » et « temps ».

Cette personnification aurait certes pu intervenir pour la circonstance, comme

un procédé hyperbolique d'animation, celui qui faisait incarner, chez les Grecs et les Romains, une force de la nature, ou une notion, par un génie ou un dieu. Ce raisonnement est cependant ébranlé par l'existence d'un personnage allégorique de ce nom, associé au folklore vigneron, fameux dans toute l'époque de la Renaissance, et qui pouvait ainsi faire l'objet d'un tacite renvoi.

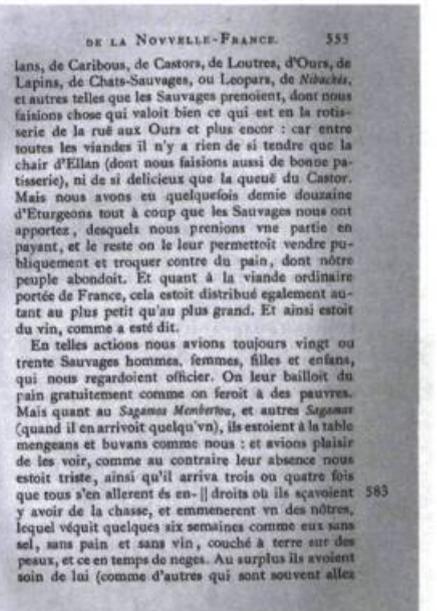
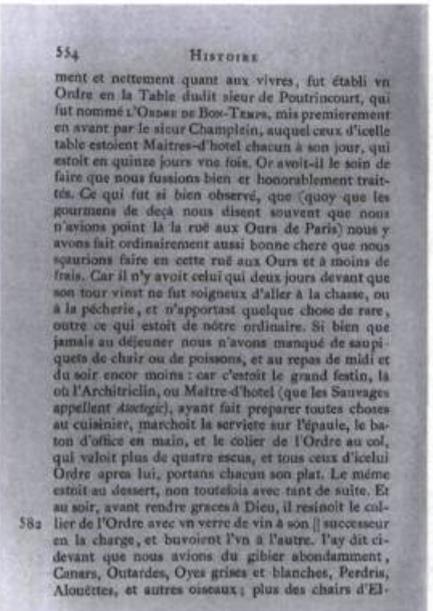
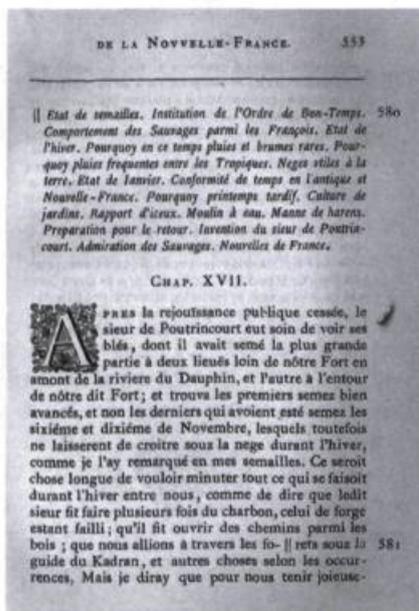
### Un personnage nommé Bon Temps, associé au folklore vigneron

Une lecture attentive de Mikhaïl Bakhtine consacré à Rabelais et aux traditions villageoises à la Renaissance<sup>7</sup> nous a paru donner une épaisseur nouvelle à l'hypothèse de la personnification. Il y avait en effet, à l'époque des vendanges, et spécialement en Bourgogne, un personnage associé au folklore vigneron, qui dominait le temps du Carnaval, spécialement à Dijon : le personnage de Bon Temps, sorte de géant bon enfant, qui prenait part à un défilé et présidait à un gigantesque banquet, aux côtés de son pendant féminin, Mère folle.

Mais ce personnage, à la fois grave et souriant, comme le sont souvent les figures de Carnaval, n'était pas seulement perçu, à la Renaissance, comme un représentant de la profession vigneronne, ou le simple remo-

delage du personnage de Bacchus, demeuré très vivant dans la tradition romano-celte, incitant aux beuveries et à la bonne chère. En ces temps où la guerre ravageait régulièrement les campagnes, au grand dam du petit peuple qui en souffrait plus que tout autre, il personnifiait le retour de la Paix universelle et du bien-être du peuple, dont la première conséquence était l'abondance retrouvée. Dans les temps troublés, nous l'apprend Jean Durand<sup>8</sup>, « on le supposait caché dans une caverne où il s'était muni de bon vin et victuaille, au cas où il ne s'y endormirait pas pour toute la durée de la guerre... ; le plus souvent, il s'exilait, disait-on, et cherchait à travers l'Europe une région où l'on pût vivre en paix ou partait à l'étranger... car alors le temps n'était plus bon. Il n'y avait plus de Bon Temps ». Le personnage disparaissait alors du Carnaval.

Un autre auteur, Clément Janin, analysant le rôle des figures traditionnelles intervenant dans le carnaval dijonnais, indique l'importance de l'attente du personnage de Bontemps, bien avant l'événement, c'est-à-dire, en fait, pendant tout l'hiver : « On attendait déjà le retour de Bontemps, un être fantasque, capricieux en diable... mais au lieu de l'attendre en Jérémie [...], on s'évertuait à passer gaiement les heures<sup>9</sup> ».



## Des traditions littéraires bien ancrées

Une question de taille demeure, cependant : les fondateurs pouvaient-ils connaître le personnage de Bontemps et ses attaches carnavalesques ? Avec le Saintongais Champlain, et le Picard Lescarbot, on est si loin de la Bourgogne !

Nos recherches au Musée national des traditions populaires de Paris pour trouver des indices de la diffusion possible du mythe de Bontemps, au-delà des frontières de la Bourgogne, au moins dans le folklore vigneron, n'ont pas abouti : sauf à faire des rapprochements conjecturaux avec certains personnages de la fête des fous, en Poitou (pour Champlain) ou à penser que le vignoble picard, selon une ligne de propagation sud-nord qui fut celle de la culture de la vigne en France, avait hérité du folklore bourguignon...

Mais ce sont les traditions littéraires qui donnent le plus sûrement la solution. Bakhtine, dans le passage précité, parle du personnage de Bon-Temps comme de l'inspirateur principal du livre II de *Gargantua*, « tout entier baigné dans une atmosphère de vendanges », vendanges représentées notamment par la défense du vignoble qui marque la fin des guerres microcholines, le retour à la paix civile et au bon sens. Il y voit même le modèle ayant servi à la confection du personnage de Frère Jean des Entommeurs, voire de Grangousier<sup>10</sup>. On peut supposer que, si cette tradition était connue de Rabelais, elle l'était plus largement par l'élite cultivée, dont Lescarbot, avocat érudit qui se pique d'écrire, est le digne représentant.

Ce mythe avait été relayé puissamment, et plus précisément, par un autre écrivain : Roger Collerye, un héritier de Villon au XVI<sup>e</sup> siècle (1470-?), né semble-t-il à Paris,

mais auxerrois de domicile habituel et d'inspiration. Il se faisait appeler Roger Bontemps. On lui doit plusieurs œuvres ayant les personnages de Bontemps comme centre, notamment une pièce de théâtre (*Satyre aux habitants d'Auxerre*, avec le personnage de Peuple français, Joyuseté, le Vigneron, et Bontemps), et plusieurs poèmes, dont l'un, intitulé *Bontemps*, invite à un banquet symbolique, à la manière de Rabelais en tête de son *Gargantua*, des « buveurs illustres », mais choisis : « des bons rustres avoyés ». (Extrait en encadré).

Plusieurs auteurs contemporains de Lescarbot, mais en Bourgogne, produisirent des pièces de théâtre ayant Bontemps pour héros : *Le chariot de triomphe du roy* (1619) ; *Le retour de Bontemps* ; *Le réveil de Bontemps* (1623) : ce que nous apprend de plus intéressant encore Héricault, l'un des biographes de Collerye et son éditeur au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est que les poèmes de l'auteur, qui était robin de profession, furent longtemps célèbres dans les milieux de la Bazouche, à Paris. Or c'est dans ce milieu de la capitale que, dix ans plus tôt, Lescarbot étudiait le droit... Une raison de plus pour penser que l'un au moins des deux créateurs de l'Ordre de Bontemps, déjà lui-même féru de littérature française ancienne (il cite dans son *Histoire* Villon, Rutebeuf, Rabelais), ne pouvait ignorer le personnage de Bontemps, célébré par l'un de ses confrères.

### Le carnavalesque comme outil de revanche, d'exorcisme et de propitiation

Que la référence implicite soit précise, comme dans l'esprit de Lescarbot, ou globalement allusive, chez d'autres, l'intervention de ce personnage et de son arrière-plan carnavalesque s'applique merveilleusement bien à la situation des fondateurs. Ceux-ci

sont à peine sortis des « troubles civils », qui ont d'ailleurs poussé des prolongements inattendus dans la colonie, l'hiver précédent « j'ay veu, écrit Champlain, le Ministre et notre Curé s'entre-battre à coups de poing, sur le différend de la religion<sup>12</sup> ». Ils ont derrière eux le terrible hivernement de Sainte-Croix, qui avait pris, en 1604-1605, 36 des 79 hommes amenés par de Monts<sup>13</sup>. On comprend leur besoin d'un grand bain d'optimisme, le moral n'étant pas moins important que le physique, pour assurer la santé, comme le souligne à maintes reprises Lescarbot : d'où ce parti pris de jovialité, ce volontarisme de la fête, sensibles déjà dans le *Théâtre de Neptune* ; d'où ces banquets assurés journellement, compensation à l'insécurité alimentaire qui avait eu cours à l'île Sainte-Croix, rendue responsable, à juste raison, de l'épidémie de scorbut, faute de produits frais : mais aussi banquets pantagruéliques, défis à la norme, puisque défilent depuis le petit déjeuner (appelé « déjeuner ») jusqu'au soir force plats de venaison et de poisson : « Car il n'y avoit celui qui deux jours devant son tour vinst ne fut soucieux d'aller à la chasse ou à la pécherie, et n'apportast quelque chose de rare outre ce qui estoit de notre ordinaire. Si bien que jamais au déjeuner nous n'avons manqué de saupiquets de chair ou de poisson, et au repas de midi et du soir encore moins », commente Lescarbot<sup>14</sup>.

Accompagnant le tout, le cérémonial d'un Ordre, qui ne peut être que joyeusement parodique, appliqué à ces monceaux de nourriture, pour ces nobles dont au moins l'un d'eux, Poutrincourt, est membre du plus éminent d'entre eux, l'Ordre du roi (l'Ordre de Saint Louis).

Chevaliers rigolards qui portent haut l'épée de leurs plats aux viandes fumantes. Grave échange entre le prince d'un jour des festivités et son successeur, avec l'adoubement d'un verre de bon vin, entrechoqué avec lui ! Et l'on peut l'imaginer, force chansons à boire, comme il se doit, dans cette petite société sans femmes, d'autant que les Sieurs Macquin et Georges ont fourni 40 barriques du précieux nectar ! Sans compter, entre les plats, « les joyeux devis et les bonnes histoires du Malouin Prévert<sup>15</sup> », qui paraît avoir été de la partie.

Nous ne sommes pas loin de ces fêtes carnavalesques, à la base d'une partie de l'œu-



#### Bon Temps

Or qui m'aimera, si me suive  
Je suis Bon Temps, vous le voyez ;  
En mon banquet nul n'y arrive  
Pourvu qu'il se fume ou estrive\*  
Ou ait ses esprits fourvoyés.  
Gens sans amour, gens dévoyés  
Je ne veux ni ne les appelle,  
Mais qu'ils soient jetés à la pelle.

Je ne semons\*\* en mon convive\*\*\*  
Que tous bons rustres avoyés ;  
Moi, mes supports, à pleine rive  
Nous buvons, d'une façon vive,  
A ceux qui y sont convoyés.  
Danseurs, sauteurs, chantres, oyez,  
Je vous retiens de ma chapelle  
Sans être jetés à la pelle<sup>11</sup>.



vre de Rabelais, et dont Bakhtine a fort bien analysé le sens profond : la manifestation de la « seconde vie du peuple ». Fêtes des fous, fêtes de la subversion, dans lesquelles sont parodiées, provisoirement, les règles de l'ordre établi, civil ou religieux, au service du rire et de la joie débridée ; princes burlesques, rois d'un jour, aux plaisanteries saugrenues, voire graveleuses et scatologiques. Débauches de nourriture avant le Carême et comme revanche sur les durs mois d'hiver ou les rigueurs de la guerre ; fêtes de la vie renaissante contre toutes les forces qui la brident – que ce soit l'ordre établi, les catastrophes les épidémies, la fatalité de la guerre.

Triple défi de démesure au spectre de la mort qui rôde, à l'entrée de l'hiver 1605, comme elle a rôdé autour de la colonie en 1602, et 1604. Car, comme l'écrit encore Lescarbot : « On a beau courir et se donner de la peine pour rechercher des ports où la parque soit pitoyable, la mort nous suit partout<sup>16</sup> ». Acte d'exorcisme, pourrait-on dire, pour conjurer les multiples périls qui guettent la petite équipe, au-delà du scorbut, du fait des rivalités avec les autres puissances européennes (les Hollandais attaqueront le *Jonas*, leur navire, à la fin de 1606 ou au début de 1607), de l'attitude parfois ambiguë des Indiens (même si Membertou demeurera, quant à lui en dépit des rumeurs, un allié indéfectible), sans parler de la reprise toujours possible des guerres civiles dont le roi Henri, on le verra peu après, n'est que le fragile antidote. Situation bien faite pour que l'on suscite chaque jour, dans une atmosphère de carnaval continué, le fantôme jovial du père Bontemps !

Il faudrait ajouter, en arrière-plan, un autre trait du banquet carnavalesque. Comme chez Rabelais où il occupe une place centrale, presque toujours à la limite de l'exploit alimentaire, il a une fonction plus vaste que celle d'emplir l'estomac et le gosier. Comme le dit Bakhtine, la conscience de l'homme qui s'éveillait au milieu de contrariétés étouffantes ne pouvait qu'être sensible à ces retrouvailles avec le corps, source de toute vérité palpable. Et surtout, par la déglutition et l'absorption de nourriture, « l'homme triomphait du monde, l'avalait au lieu d'être avalé par lui ; la frontière entre l'homme et le monde s'effaçait dans un sens qui lui était favorable<sup>17</sup> ». Par

ailleurs, continue Bakhtine, « dans le système des images de l'antiquité, le manger était inséparable du labeur [...] *Le labeur triomphait dans le manger*. La rencontre de l'homme avec le monde dans le travail, sa lutte avec lui s'achevaient par l'absorption de nourriture, c'est-à-dire d'une partie du monde à lui arrachée ». C'est bien l'impression qui se dégage, en arrière plan, de l'activité de nos colons. Pour la première fois dans les tentatives d'établissement en Amérique, ceux-ci refusent d'être seulement tributaires des provisions fournies par les négociants. Ils remuent la terre pour en faire sortir des jardins (dont Champlain et Lescarbot nous narrent la confection dans les moindres détails, regrettant seulement que la saison soit si courte, et Poutrincourt retardera son voyage de retour pour assister au mûrissement de ses blés dont il laissera une barrique entière au Sagamos Membertou). On est loin des hommes de Laudonnière, contraints, en 1668, de mendier quelques graines auprès des Indiens de Floride ! Comme le dit l'avocat Lescarbot, dans un passage où l'énumération d'activités dit bien la frénésie de connaissance du nouveau pays par le travail et d'en connaître les fruits : « Car je puis dire, sans mentir que jamais je n'ay tant travaillé du corps, pour le plaisir que je prenois à dresser et cultiver mes jardins, les fermer contre la gourmandise des pourceaux, y faire des partesses, aligner des allées, bâtir des cabinets, semer froment, segle, orge, avoine, fèves, pois, herbes de jardin, et les arrouser, tant j'avois désir de **conoître la terre par ma propre expérience**. Si bien que les jours d'esté m'estoient trop courts, et bien souvent, au printemps, j'y estois encore à la lune<sup>18</sup> ».

Voilà qui nous met quelque peu au-dessus de la simple célébration du vin et de la bonne chère, que l'on trouve dans les interprétations françaises et dans les traductions anglaises de « The order of good cheer », ou « the Order of good times » et que véhiculent tant de textes qui, faute d'un respect suffisant de la langue, ont banalisé « de Bon-Temps » en « du bon temps ». Voilà qui nous replace dans une époque tourmentée, qui se relève à peine de cinquante ans presque ininterrompus de guerres civiles, dont la jeunesse d'un Champlain et d'un Lescarbot, âgés à l'époque d'une trentaine d'années, ont été marquées et traumatisées et dans le contexte

d'une difficile installation en terre d'Amérique, dont le terrible hiver de Sainte Croix a été l'un des épisodes les plus marquants. Si cette célébration de la bonne chère participe bien au « tout pour la tripe » de Rabelais, c'est en son sens le plus profond de défi aux rigueurs du temps, de renouement avec les sources de la vitalité populaire, étouffée par des causes matérielles et sociales. C'est aussi un merveilleux acte de foi dans des temps meilleurs, dont l'avènement récent du règne de Henri IV et l'établissement sur un continent nouveau paraissent les heureuses prémisses. C'est enfin le rappel des liens étroits qui unissent l'Acadie et la Nouvelle-France des débuts aux traditions populaires et littéraires de la Renaissance. Voilà qui va faire plaisir à Antonine Mailet !

\* Historien et spécialiste de Lescarbot et de l'Acadie, il est rattaché au ministère de l'Éducation nationale à Paris.

#### Notes

- 1 « mis premièrement en avant par Champlain », dit Lescarbot, ce qui semble réserver pour lui-même un second rôle.
- 2 Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle-France*, L. IV, chap. 17, Paris, Jean Millot, 1611, p. 580-582. Les autres citations de Lescarbot sont extraites de cette édition, reprise par Tross, à Paris, en 1866.
- 3 Cf. l'article signé par Robert B. Blauvelt, « L'Ordre de Bon Temps, part 1 », sur [www.geocities.com](http://www.geocities.com).
- 4 Champlain, *The works of Samuel de Champlain*. Ed. H. P. Biggar, Toronto, The Champlain Society, 1922, p. 35. Toutes nos citations de Champlain sont empruntées à cette édition.
- 5 Huguet (*Langue française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Édouard Champion, 1925, t. 1) cite plusieurs expressions toutes faites, mais dont aucune ne personnifie le bon temps : Galle bontemps, Gaule bontemps, rouge-bon-temps, roule bontemps...
- 6 Comme le montrent les avertissements au lecteur des diverses éditions de son *Histoire*.
- 7 Mikhaïl Bakhtine, *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1970.
- 8 Jean Durandeu, *Histoire de la Mère folle laïque de Dijon*, Dijon, 1912, p. 74-75.
- 9 Clément Janin, *Le Carnaval à Dijon*, Dijon, chez Garantières, p. 6-7.
- 10 Mikhaïl Bakhtine, *op. cit.*, p. 228.
- 11 \*S'il se met en colère ou se bagarre... ; \*\*invite ; \*\*\*repas
- 12 Champlain, *op. cit.* ; III, p. 327.
- 13 Cf. not. Marc Lescarbot, HNF, *op. cit.*, LIV, 6, p. 494.
- 14 Lescarbot, *op. cit.*, L. IV, 17, p. 581.
- 15 Si l'on en croit le témoignage de Lescarbot, *op. cit.*, L. III, 29, p. 403.
- 16 Lescarbot, *op. cit.*, IV, 7, p. 499.
- 17 Bakhtine, *op. cit.*, p. 280 (chap. IV : le banquet chez Rabelais).
- 18 Lescarbot, HNF, *op. cit.*, IV, 6, p. 489.